Digne les Bains, le 30/01/2023

Objet : réception des délégations de parents et d'élu·es en ouverture du CDEN

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Les mesures de carte scolaire, dans un contexte où les dotations ne répondent pas à ce que les citoyen·nes de ce pays attendent pour leurs enfants, affectent naturellement les élu·es, les parents d'élèves et les habitant·es des communes concernées.

L'école constitue souvent le dernier service public de proximité présent sur le territoire des communes rurales. Elle constitue l'ultime gage d'attractivité et de vitalité pour de nombreux villages de notre département.

Aussi chaque fermeture de classe envisagée est vécue comme un nouvel abandon de l'État des territoires ruraux, une nouvelle forfaiture de la collectivité envers ses mal lotis.

Le CDEN des Alpes de Haute-Provence a toujours mis un point d'honneur à accueillir en ouverture de son instance les délégations de parents et d'élu·es des communes concernées qui le souhaitent, afin de leur permettre d'exprimer leurs arguments devant ses membres.

Il n'y a rien à redouter de cette exercice si basiquement démocratique. Au contraire, pour une instance représentative comme le CDEN, il est tout-à-fait légitime d'écouter la voix des administré·es.

Cet usage a été mis entre parenthèses lors des restrictions de sociabilité mises en œuvre au début de la crise du COVID. Alors que le gouvernement continue de lever les mesures barrières, il nous semble opportun que cet usage reprenne sa place au sein de cette assemblée.

Nous avons collectivement et à court comme à moyen terme davantage à gagner à laisser s'exprimer les délégations devant le CDEN qu'à laisser la colère et le ressentiment sourdre à la porte.

C'est pourquoi nous vous demandons d'accéder à leur requête.

Les organisations syndicales de l'Éducation Nationale
des Alpes de Haute-Provence